

## **Le Collectif Rrom des associations de l'agglomération lyonnaise**

Alpil (Action Locale Pour l'Insertion par le Logement), Arts et Développement, A.S.E.T. 69 (Association pour la scolarisation des enfants tsiganes), ATD-Quart-Monde Rhône-Alpes, C.L.A.S.S.E.S. (Collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et le soutien aux enfants des squats), Écologie-Solidarité-Citoyenneté Tassin la Demi-Lune, GREF (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières), Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde-Lyon, Médiation et accompagnement des demandeurs d'asile, la Pastorale des Gens du voyage, RESF (Réseau Education sans Frontières)-Lyon, Resovigi.

### Lettre ouverte à Monsieur Jacques GÉRAULT, préfet du Rhône

Lyon, le 22 décembre 2008

Monsieur le Préfet,

Dans un communiqué de presse daté du 12 décembre 2008 portant sur la situation des Roms dans l'agglomération lyonnaise, vous expliquez pourquoi vous avez décidé de ne plus financer la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) mise en place par vous-même il y a un an et qui devait permettre l'éradication de l'habitat précaire.

Vous vous en prenez dans ce texte, de façon particulièrement injuste, à une population fragile et déjà déstabilisée, les familles de Roms migrants qui vivent dans l'agglomération lyonnaise.

Vous les accusez d'avoir coûté cher. Mais avez-vous fait le compte, au regard des sommes que vous citez, de ce que pèsent en terme financier, les retours dit « volontaires » organisés par l'ANAEM, les reconduites à la frontière, les nuits d'hôtel ou de foyer à la suite des expulsions ?

Vous les accusez de se disséminer en petits squats, suivant on ne sait quelle tactique obscure, alors que c'est vous-même qui favorisez cet éparpillement par des expulsions incessantes sans solution de relogement.

Vous les accusez de ne pas vouloir s'intégrer par le travail. Vous affirmez qu'elles ont refusé les propositions d'intégration par le travail, de l'ANAEM en particulier. Quelles propositions réelles ont été faites ? Savez-vous ce que c'est que de chercher un emploi, alors que le marché du travail est limité à un certain nombre de professions ? Savez-vous que les employeurs doivent, pour embaucher un Rom, déboursier à l'ANAEM une somme de près de 900 euros ? Savez-vous qu'il faut un délai de deux à trois mois en moyenne pour que la direction départementale du travail donne son accord ? Quel employeur, dans ces conditions, engagerait un professionnel, même qualifié ?

Vous les accusez de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Savez-vous, monsieur le Préfet, ce que c'est, pour un enfant, que de se lever le matin dans le noir, après avoir dormi dehors, dans une voiture, dans une cabane, dans une maison pas chauffée, d'enfiler des vêtements mouillés, quand il ne les a pas gardés pour la nuit, et de partir à l'école ? Savez-vous combien de classes spécialisées dans l'accueil des enfants étrangers (CLIN, CLA) ont été supprimées ? Savez-vous que certaines mairies multiplient les obstacles aux inscriptions ? Savez-vous que les parents roms vont eux-mêmes inscrire leurs enfants dans les mairies, puis à l'école, même en maternelle où ils ne sont pourtant pas souvent acceptés, alors que c'est une obligation pour l'Etat de les accueillir et une nécessité pour leur intégration ? Et savez-vous que, malgré tous ces obstacles, une soixantaine d'enfants roms fréquentent les écoles primaires et collèges de l'agglomération ?

Monsieur le Préfet, ce n'est pas en stigmatisant les populations roms, en leur reprochant de ne pas vouloir s'intégrer, alors que tout est fait pour contrecarrer toute possibilité d'intégration, que vous réglerez le problème. Vous ne pouvez pas à la fois tout faire pour que les solutions qui avaient été mises en place ne fonctionnent pas - vous n'avez jamais réuni le comité de pilotage de la MOUS -,

et en même temps dénoncer l'absence de résultats. Les propositions faites de réhabilitation de squats et de solutions innovantes (Oullins, rue de la convention, ...) ont été systématiquement repoussées.

Nous vous avons demandé, à plusieurs reprises, une rencontre. Vous n'avez jamais daigné nous répondre ni même nous accuser réception. Vous attendez, dites-vous, les propositions. Mais ce n'est pas en refusant tout contact avec ceux qui pourraient vous en apporter que vous ferez avancer les choses.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, de recevoir nos salutations distinguées.

Pour le collectif,

**Alain VEYSSET**

tél. : 04 78 34 33 36

courriel : veysseta@orange.fr